



Assemblée générale

AG/11431

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-huitième
21^e & 22^e séances plénières
matin & après-midi

« LA CESSATION DES POLITIQUES AGRESSIVES CONTRE LA SYRIE, DÉCLARE SON VICE- PREMIER MINISTRE, EST LA PREMIÈRE ÉTAPE SUR LA VOIE D'UNE SOLUTION »

« La Guinée, dans un sursaut national, vient de parachever la transition politique avec les élections législatives du 28 septembre », se réjouit son Ministre des affaires étrangères

« Il n'y a pas de guerre civile en Syrie mais une guerre contre la terreur qui ne connaît ni valeur, ni justice, ni égalité », a affirmé le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, M. Walid Al-Moualem, en réponse aux nombreuses accusations de violations des droits de l'homme portées contre son pays. Il s'est par ailleurs réjoui de l'accord qui a été trouvé au sujet de l'élimination de l'arsenal d'armes chimiques de son pays et a réaffirmé l'engagement de son pays de se conformer aux résolutions des Nations Unies.

« C'est nous qui étions visés par les gaz toxiques à Khan Al-Assal, près d'Alep », a-t-il soutenu, en accusant les groupes d'opposition syrienne de faire partie de l'organisation terroriste Al-Qaida et d'avoir eu recours à des armes chimiques qui leur auraient été fournies par des « pays occidentaux ou du Moyen-Orient ». Il a ensuite mis au défi « ceux qui prétendent appuyer une solution politique en Syrie » de se rendre à la Conférence dite de Genève II « sans conditions préalables ».

Le Ministre des affaires étrangères du Canada, M. John Baird, a affiché, pour sa part, une position de fermeté vis-à-vis du Gouvernement syrien, en insistant sur le fait que l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Bashar Al-Assad ne devrait donner lieu à aucune ambiguïté morale. « Nous n'appuierons jamais un régime brutal et illégitime qui a déchaîné des armes de destruction massive contre sa propre population, et nous ne tolérerons pas non plus que l'on propose l'extrémisme et le terrorisme en alternative à la tyrannie d'Assad », a-t-il tranché.

Abordant le conflit territorial qui oppose son pays au Front Polisario, le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, M. Saad Dine El-Otmani, a assuré que le Maroc avait répondu « avec sérieux et crédibilité » aux appels du Conseil de sécurité à trouver une solution politique définitive et négociée au différend en question à travers son initiative d'autonomie. Toutefois, « l'intransigeance des autres parties et leur attachement à une logique passéiste empêche toute évolution vers une solution globale de ce différend artificiel » a tranché le représentant.

Le Ministre des affaires étrangères du Myanmar, M. Wunna Maung Lwin, s'est réjoui des progrès réalisés par son pays en matière de démocratisation. Réagissant aux critiques persistantes formulées par certains États Membres en ce qui concerne les violences entre différentes communautés religieuses, le Ministre a défendu les mesures prises par son gouvernement pour conserver le caractère multiracial et multiconfessionnel du pays.

La question des circuits d'approvisionnement en énergie a également fait l'objet des interventions de certaines délégations. C'est le cas du Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Yousef bin Alawi bin Abdullah, pour qui les demandes croissantes des populations en matière d'énergie et de ressources naturelles, ont conduit à l'émergence de nombreuses difficultés.

Sur cette même question, le Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, M. Rashid Meredov, a estimé que la sécurité énergétique était un préalable essentiel à l'établissement de la sécurité sur le plan global. Il est nécessaire, a-t-il souligné, d'assurer un approvisionnement sûr et continu grâce à l'adoption de nouvelles règles et la mise en place d'une structure multilatérale chargée de veiller à leur application.

Le Ministre d'État, chargé des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, de la Guinée, M. François Lounceny Fall, a indiqué que son pays, « dans un sursaut national », venait de parachever le processus de transition politique avec la tenue des élections législatives le 28 septembre 2013. « La Guinée s'ancre ainsi dans le creuset des nations démocratiques, respectueuses des droits de l'homme », a-t-il déclaré.

Évoquant le projet de canal interocéanique du Nicaragua visant à relier l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, le Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, M. Samuel Santos Lopez, a précisé que ce projet sera une transformation majeure dans le commerce maritime au XXI^e siècle, notamment en ce qui concerne les échanges entre l'Asie et les Amériques. « Nous envisageons un canal pour la paix et le développement de tous les peuples, qui constituerait un héritage pour l'humanité », a-t-il plaidé.

Les représentants de l'Indonésie et du Pakistan ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée générale achèvera son débat général demain, mardi 1^{er} octobre à partir de 9 heures.

Suite du débat général

M. JOHN BAIRD, Ministre des affaires étrangères du Canada, a rendu tout d'abord hommage aux victimes du terrorisme partout dans le monde et, en particulier, aux deux Canadiens tués au cours du récent attentat à Nairobi.

Le Canada concentre ses efforts en vue de parvenir à des résultats tangibles pour la famille humaine, a déclaré M. Baird. « Il est beaucoup plus important d'examiner ce que les Nations Unies réalisent, et non pas la façon dont elles mènent leurs affaires. » Les milliards de personnes qui ont faim, qui n'ont pas accès à l'eau potable, qui sont des personnes déplacées ou qui ne savent ni lire ni écrire, ne se préoccupent guère de choses comme l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité.

« Paix, prospérité et liberté, voilà les conditions que recherchent les communautés humaines », a fait remarquer le Ministre. Évoquant le sort des plus vulnérables, il a condamné en particulier les violences sexuelles en situation de conflit et les mariages forcés. En outre, le Premier Ministre du Canada, M. Stephen Harper, dirige un effort mondial, l'« Initiative de Muskoka », afin de réduire la mortalité des femmes et des nouveau-nés et d'améliorer la santé des mères et des enfants dans les pays les plus pauvres.

La violence en Syrie fait partie des crises les plus urgentes, a reconnu ensuite M. Baird. « Nous n'appuierons jamais un régime brutal et illégitime qui a déchaîné des armes de destruction massive contre sa propre population, et nous ne tolérerons pas non plus que l'on propose l'extrémisme et le terrorisme en alternative à la tyrannie d'Assad », a-t-il affirmé.

La population canadienne a aidé généreusement les plus démunis, a-t-il dit, en précisant que le Canada, deuxième contributeur au monde, a répondu généreusement à l'appel humanitaire en faveur des personnes déplacées et des réfugiés syriens. Le Canada se joint au reste du monde dans la recherche d'un règlement pacifique au conflit syrien, qui garantisse les droits de toutes les communautés du pays, a indiqué M. Baird.

Il ne faut pas cependant croire que la recherche d'une solution pacifique négociée découle d'une position équivoque ou d'un doute moral, a-t-il fait remarquer, en insistant que l'utilisation d'armes chimiques contre des civils ne laisse place à aucune ambiguïté morale. Le 30 septembre, a-t-il rappelé, marque un sombre anniversaire du prix d'un pacte avec le diable. C'est, a-t-il dit, le soixante-quinzième anniversaire des Accords de Munich, marqués par le sacrifice de la liberté de la Tchécoslovaquie pour apaiser le régime nazi. Comme l'a qualifié le lauréat du prix Nobel de la paix, Elie Wiesel, « la neutralité aide l'opresseur, jamais la victime. Le silence encourage le bourreau, jamais l'opprimé. C'est pourquoi, il nous incombe d'intervenir ».

Le Canada n'est ni neutre ni silencieux sur les crimes commis contre le peuple syrien, tout comme il n'est pas neutre sur le droit d'Israël d'exister et de se défendre, a soutenu le Ministre. Il s'est dit fermement convaincu que la paix est réalisable et que les Palestiniens et les Israéliens ainsi que leurs voisins peuvent vivre côte à côte, en paix et en sécurité. Il ainsi salué le leadership du Secrétaire d'État américain dans ce domaine.

Passant aux déclarations récentes de l'Iran, M. Baird a indiqué que son pays jugera le régime iranien « en fonction de ses interventions et de ses résultats ». Pour le Ministre canadien des affaires étrangères, la communauté internationale doit maintenir des sanctions sévères envers l'Iran « de façon à ce qu'il emprunte une autre voie en matière nucléaire ».

Bordé par trois océans, avec la deuxième masse terrestre la plus grande au monde, le Canada est ouvert sur le monde et favorable à la libéralisation, grâce à laquelle des vies ordinaires s'enrichissent et des sociétés entières deviennent plus fortes, a assuré son Ministre des affaires étrangères. Cependant, a averti M. Baird, « la quête de la prospérité ne doit jamais se faire aux dépens de notre engagement à l'égard de la liberté ». Le Canada a ouvert, cette année, un bureau de la liberté de religion. Que l'enjeu soit la liberté de religion, la liberté sexuelle, la liberté politique ou toute autre forme de liberté, « nous devons nous en mêler dans l'intérêt de la dignité humaine », a-t-il conclu.

M. SHEIKH KHALID BIN AHMED BIN MOHAMMED AL KHALIFA, Ministre des affaires étrangères de Bahreïn, a rappelé qu'il était impératif de lier la paix au développement. C'est dans cette optique, a-t-il noté, que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constitue une priorité pour Bahreïn. Il a ensuite salué le choix judicieux fait par le Président de l'Assemblée générale de placer cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous le signe du programme de développement pour l'après-2015. Il a également souhaité que les recommandations du Groupe de haut niveau des personnalités éminentes chargé de tracer les grandes lignes du programme de développement mondial au-delà de 2015 soit mises en œuvre et d'assurer le suivi, sous l'égide du Conseil économique et social (ECOSOC), de toutes les recommandations issues des conférences relatives au développement durable. Le représentant a rappelé que Bahreïn est situé dans le Golfe arabe, une région qui occupe les premières places dans l'indice du développement humain publié, chaque année, par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les pays de la région, a-t-il dit, entendent mettre l'accent sur la sécurité et la stabilité par le biais du renforcement du dialogue et la promotion de la culture de la paix et le respect mutuel.

Le Ministre a ensuite appelé à la mise en place d'une zone exempte d'armes de destruction massive, notamment d'armes nucléaires, au Moyen-Orient, couvrant également la région du Golfe arabe, en accord, a-t-il précisé, avec les exigences de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il plaidé pour la tenue d'une conférence internationale à cette fin, en rappelant qu'elle aurait dû avoir lieu en 2012. Il a salué les efforts des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de l'Allemagne (P5+1) en vue de trouver une solution à la question du programme nucléaire iranien. M. Al Khalifa a poursuivi en condamnant tous les actes de terrorisme, et il a estimé que le Hezbollah libanais devait être inscrit sur la liste des organisations terroristes. Les activités de ce groupe sont criminelles et visent à semer la terreur parmi la population et à créer le chaos, a-t-il expliqué. Le Ministre a émis le vœu que l'Égypte puisse recouvrer la stabilité et la sécurité. Il a aussi appelé au respect de l'intégrité territoriale du Maroc, en souhaitant qu'une solution soit trouvée sur la question du Sahara occidental, en accord avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le Ministre des affaires étrangères de Bahreïn a réclamé que l'Iran cesse de s'immiscer dans les affaires intérieures des pays de la région, et mette fin à l'occupation des trois îles que sont « Greater Tumb, Lesser Tumb et Abu Musa ». Il a invité les Émirats arabes unis à œuvrer pour trouver une solution sur cette question, soit par la voie des négociations, soit en saisissant la Cour internationale de Justice (CIJ). Sur la question de Palestine, le Ministre a réaffirmé le soutien de son pays au Président Mahmoud Abbas de l'Autorité palestinienne, tout en proposant un règlement du conflit avec en droite ligne l'émergence d'un État palestinien souverain dans le cadre des frontières en vigueur en 1967, et avec pour capitale Jérusalem-Est. M. Al Khalifa a en outre déploré les actes de terreur menés par certains extrémistes et groupes terroristes à Bahreïn, en ciblant des forces de sécurité, des citoyens et des étrangers, avec pour but de répandre la terreur et saboter l'économie nationale. Il a ensuite rappelé que l'Émir de Bahreïn, M. Hamad Bin Issa Al-Khalifa, a été l'initiateur de la Cour arabe des droits de l'homme qui devrait œuvrer à la protection des droits de l'homme dans le monde arabe. Il a poursuivi en saluant le rôle du Conseil de coopération des États arabes du Golfe dans la transition politique au Yémen. Avant de conclure, il a émis l'espoir qu'une solution politique sera trouvée à la crise syrienne, en accord avec le communiqué de la Conférence de Genève, et pour mettre fin aux violations des droits de l'homme dont le peuple syrien est victime.

M. WALID AL-MOUALEM, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République arabe syrienne, a dénoncé d'emblée les pays qui poursuivent des politiques agressives contre certaines nations, dont la Syrie. L'intervention humanitaire et la responsabilité de protéger sont prises comme prétextes pour s'ingérer dans les affaires intérieures des États. « Le consensus international sur la lutte contre le terrorisme était-il un engagement sérieux pris par les États Membres des Nations Unies ou était-ce un simple discours rhétorique qui n'a pas été suivi d'effets? » s'est interrogé le Vice-Premier Ministre.

Certains pays, a-t-il poursuivi, ne veulent pas reconnaître qu'Al-Qaida, l'organisation terroriste la plus dangereuse du monde, et ses nombreuses ramifications comme Jabbat El-Nosra, l'État islamique en Iraq et au Levant ou encore la Brigade de l'Islam, sont à l'œuvre en Syrie. Les terroristes violent, de façon quotidienne, les droits de l'homme des Syriens. Tout citoyen qui n'appartient pas à leur idéologie obscurantiste est voué à être tué, massacré ou à voir les femmes de sa famille emprisonnées sur la base d'idées perverses qui n'ont rien à voir avec l'Islam.

« Il n'y a pas de guerre civile en Syrie », a affirmé M. Al-Moualem, « mais une guerre contre la terreur qui ne connaît ni valeurs, ni justice, ni égalité ». C'est nous qui étions visés par les gaz toxiques à Khan Al-Assal, près d'Alep, a-t-il fait remarquer.

La Syrie a accepté l'initiative lancée par la Fédération de Russie, a rappelé le Vice-Premier Ministre. Son adhésion à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques montre son engagement contre l'utilisation de telles armes, a-t-il dit, avant d'insister pour que la communauté internationale empêche la prolifération des armes de destruction massive au Moyen-Orient.

M. Al-Moualem a assuré que la Syrie était engagée à appliquer pleinement les dispositions de la Convention et à coopérer avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en tant qu'État partie. Il a cependant tenu à souligner que les terroristes qui ont utilisé des gaz toxiques dans son pays avaient reçu des précurseurs de pays de la région ou de pays occidentaux bien connus.

« La cessation des politiques agressives contre la Syrie est la première étape sur la voie d'une solution dans mon pays », a fait valoir le Vice-Premier Ministre. Ceux qui prétendent appuyer une solution politique en Syrie doivent se rendre à Genève sans conditions préalables. Des élections libres et justes sont la seule solution pour permettre au peuple syrien de choisir son avenir « sans les pressions du terrorisme et des diktats étrangers ».

La Syrie est engagée à trouver une solution politique, a insisté M. Al-Moualem, mais cela ne veut pas dire qu'elle permette au terrorisme de frapper des civils innocents. La destruction des églises et des mosquées affecte aussi l'héritage historique de la Syrie et de l'humanité.

Le Vice-Premier Ministre a dénoncé ensuite les « sanctions unilatérales immorales et inhumaines » imposées par les États-Unis et l'Union européenne qui aggravent les conditions de vie de la population. Il a regretté que les Syriens déplacés soient, dans certains pays, placés dans des camps d'entraînement militaires ressemblant à des prisons. C'est pourquoi il a appelé ses concitoyens à rentrer dans leurs villes et leurs villages, en les assurant que l'État s'engageait à garantir leur protection.

En conclusion, M. Al-Moualem a réitéré son appel pour l'instauration d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et reproché aux États-Unis et à Israël de bloquer la tenue d'une conférence sur cette question. Il a souligné le droit de tous les pays de développer une technologie nucléaire à des fins pacifiques, conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

M. RASHID MEREDOV, Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, a affirmé que son pays adhère pleinement aux objectifs et principes définis par la Charte des Nations Unies, notamment afin de mener ses relations avec la communauté internationale. À ce titre, il a estimé que les solutions fondées sur le recours à la force étaient vouées à l'échec, en rappelant que son pays était à l'origine d'une initiative visant l'adoption, par les Nations Unies, d'une déclaration faisant du dialogue une priorité dans la résolution des conflits. Dans ce cadre, il a vanté les mérites des centres régionaux des Nations Unies et, en particulier, le Centre régional de diplomatie préventive situé à Achgabat.

Le Ministre a ensuite estimé que la sécurité énergétique était un préalable essentiel à l'établissement de la sécurité sur le plan global. Il est nécessaire, a-t-il souligné, d'assurer un approvisionnement sûr et continu grâce à l'adoption d'un texte normatif constitué de trois éléments. Le premier de ces éléments pourrait être un document multilatéral établi par les Nations Unies, qui reprenne les règles de base en matière de fourniture d'énergie. L'établissement d'une structure des Nations Unies veillant à l'application de ce document. Avant de

conclure, il a préconisé la mise en place d'une base de données internationale qui permettrait d'assurer un suivi du respect de ces obligations par les États Membres.

M. YOUSEF BIN ALAWI BIN ABDULLAH, Ministre des affaires étrangères d'Oman, a déclaré que les changements rapides dont le monde est témoin, et qui résultent des demandes de plus en plus fortes faites par les populations en matière d'énergie et de ressources naturelles, ont conduit à l'émergence de nombreuses difficultés qui requièrent des efforts communs pour établir une plus grande coopération entre les États Membres. L'une des solutions à ces problèmes passe par la réforme de l'ONU et de ses organes pour qu'ils soient mieux à même de répondre à ces demandes. Les changements sont nécessaires, a dit le Ministre qui a ajouté que leur concrétisation doit se faire, de sorte que la sécurité, la stabilité et la coopération entre tous les pays puissent faciliter la réalisation des objectifs de développement.

En ce qui concerne les événements récents au Moyen-Orient, le Ministre a indiqué que les efforts de secours avaient été orientés vers la stabilité et la réorganisation de l'économie de ces pays qui ont besoin de nos efforts concertés, soutien et plaidoyer. Il a aussi estimé que la question de la Palestine restait la pierre angulaire de tout processus de paix au Moyen-Orient. Le Sultanat d'Oman continuera d'appuyer les initiatives visant à faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, a indiqué le Ministre, qui a rappelé le droit des États à bénéficier de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il a fait observer qu'une solution à ce différend sur le nucléaire ne peut être trouvée en imposant des mesures coercitives, notamment les sanctions, mais plutôt grâce à la diplomatie créative, laquelle, a-t-il dit, aidera tous les États à bénéficier de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le Ministre a invité les États, qui ne l'ont pas encore fait, à signer le Traité sur la non-prolifération et à soumettre leurs installations nucléaires au contrôle systématique de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour ce qui est de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Ministre a indiqué que son pays avait pleinement réalisé les objectifs 4 et 5, portant respectivement sur la santé infantile et maternelle. Par ailleurs, s'agissant de la protection de l'environnement et de la conservation de la nature, son pays, a-t-il indiqué, a intégré les questions environnementales dans son plan et ses objectifs de développement. Il en est de même pour la science et la connaissance pour lesquelles le pays a créé des centres et des conseils qui encouragent les recherches, le développement, le savoir-faire et les innovations, a assuré le Ministre avant de terminer.

M. GUNNAR BRAGI SVEINSSON, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Islande, a tout d'abord insisté pour que les responsables de l'attaque chimique perpétrée en Syrie le mois dernier répondent de leurs actes devant la Cour pénale internationale. À cet égard, il s'est ensuite félicité de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2118 (2013), vendredi soir, qui exige la destruction des armes chimiques détenues par la Syrie et appelle à la convocation de la Conférence de Genève II le plus rapidement possible.

« Mon pays est fier d'être le premier État à avoir ratifié le Traité sur le commerce des armes », a-t-il ensuite déclaré, avant d'exhorter les États, en particulier les exportateurs d'armes, à en faire de même.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont « au cœur de la politique d'aide au développement de l'Islande », a assuré le Ministre islandais des affaires étrangères et du commerce extérieur. Le programme de développement pour l'après-2015 doit continuer d'insister sur l'élimination de la pauvreté, l'égalité entre les genres, l'amélioration de la santé et l'éducation des garçons et des filles. S'agissant du défi que posent les changements climatiques, M. Sveinsson a expliqué que son pays avait enregistré une « véritable révolution énergétique ». Il a assuré que tous les besoins en électricité et en chauffage étaient désormais pourvus au moyen d'énergies renouvelables.

Le Ministre, qui a ensuite rappelé que 2015 marquera le vingtième anniversaire de la Conférence sur les femmes de Beijing, a exhorté tous les États à mettre en œuvre la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, en insistant en particulier sur la participation active des femmes au développement d'institutions démocratiques. « Les femmes dans le monde arabe ont donné à cet objectif une importance toute particulière, en demandant le respect de leurs droits et de l'égalité avec les hommes », a-t-il affirmé, avant de déplorer que la violence continue de ravager la région.

Saluant la reprise des pourparlers de paix entre Israël et la Palestine, M. Sveinsson a plaidé pour le respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et le droit d'Israël à vivre en paix avec ses voisins. « La poursuite de colonies de peuplement risque d'empêcher la réalisation de la solution de deux États », a-t-il prévenu, avant d'exhorter Israël à y mettre un terme, en particulier à Jérusalem-Est. Le Ministre a tenu également à condamner les politiques répressives du Hamas et les tirs de roquettes à partir de Gaza.

L'Islande, qui soutient avec force la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, demande à la communauté internationale de soutenir davantage les pays en développement pour préserver leurs ressources maritimes, a indiqué M. Sveinsson. Enfin, rappelant que le Secrétaire général s'était rendu en Islande l'été dernier, le Ministre a conclu son intervention en mentionnant le défi sans précédent que constitue la fonte des glaces en Arctique.

M. WILFRIED P. ELRINGTON, Ministre des affaires étrangères et de la justice de Belize, a souligné que les Objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés en 2000, représentaient, pour les pays en développement, une sorte de Plan Marshall comme celui qui avait permis au Japon et à l'Allemagne de pouvoir se relever après la Deuxième Guerre mondiale. Il a regretté qu'à deux ans de la fin de la date butoir de la pleine réalisation des OMD, peu de pays ont réussi à le faire. Il a également déploré le fait que les pays développés n'aient pu respecter leur engagement de consacrer 0,7% de leur produit intérieur brut (PIB) pour la cause de l'aide au développement. Il a souhaité que le programme de développement pour l'après-2015 s'inspire de ce qui n'a pas fonctionné dans la définition et la réalisation des OMD, afin d'éviter que les mêmes erreurs se reproduisent. Il a proposé, à cet effet, que le programme de développement pour l'après-2015 soit véritablement mondial, qu'il s'inspire des recommandations des conférences internationales pertinentes, qu'il soit financé de manière adéquate, et qu'il ait comme objectifs majeurs la prévention des conflits et l'éradication de la pauvreté.

Le représentant a ensuite évoqué la question du contentieux frontalier entre le Belize et le Guatemala. Il a déploré le fait que, contrairement à la volonté des deux Gouvernements d'organiser un référendum le 6 octobre prochain pour déterminer si leur différend doit être porté devant la Cour internationale de Justice (CIJ), le Guatemala ait annulé cette consultation populaire. Il a indiqué que l'environnement maritime et terrestre de Belize avait été détérioré à cause de l'exploitation excessive par les pêcheurs guatémaltèques. Les changements climatiques sont une menace pour Belize et le monde entier, a-t-il rappelé, en souhaitant qu'un consensus international puisse émerger sur la question. La communauté internationale et, en particulier les institutions financières, doivent apporter une assistance technique et financière aux pays en développement pour les aider à prendre les mesures d'adaptation et d'atténuation aux effets des changements climatiques.

M. Elrington a, par ailleurs, cité des actions du Gouvernement de Belize en vue d'améliorer l'éducation et d'atténuer l'impact des maladies non transmissibles dans le pays. Il a rappelé que le dernier Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), il avait décidé d'établir les mesures permettant de demander une réparation pour les descendants de victimes de la traite transatlantique des esclaves. Il a également souligné que le Belize avait, en début d'année, négocié le rééchelonnement de sa dette et suggéré que le produit intérieur brut (PIB) par habitant ne soit plus l'indicateur de mesure du niveau de développement des pays, notamment en ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire qui sont parmi les plus endettés. C'est une situation qui empêche à certains pays, y compris le Belize, d'avoir accès aux financements internationaux dont ils ont besoin pour leur développement, a-t-il déploré.

M. SAAD DINE EL OTMANI, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, s'est dit préoccupé par la situation de développement précaire d'un grand nombre de pays africains, en raison de la baisse du niveau de l'aide publique au développement, de la diminution du volume des investissements étrangers, ainsi que des difficultés liées à l'accès de leurs produits aux marchés internationaux. Le Maroc a placé le renforcement de la coopération avec les pays africains au cœur de sa politique étrangère.

De part sa situation géographique comme « pont de convergence entre l'Afrique et l'Europe », le Maroc a également renforcé ses relations de partenariat politique et économique avec l'Union européenne, a expliqué le Ministre. Il attache la plus grande importance à l'amélioration des conditions des immigrés, aussi bien des Marocains dans les pays d'accueil, que des étrangers résidant sur son territoire.

Le Ministre a déclaré que le Maroc se félicitait de la réussite du processus électoral au Mali et des progrès enregistrés en matière de sécurité dans le pays. La communauté internationale est appelée à respecter les engagements qu'elle s'est fixés lors de la Conférence des donateurs pour le développement du Mali. De son côté, a assuré M. El Otmani, le Maroc s'engage à accompagner ce pays, notamment dans le domaine de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle.

Par ailleurs, le Ministre a salué l'initiative du Secrétaire général d'organiser un dialogue de haut niveau sur le Sahel en marge de l'Assemblée générale, et son intention d'effectuer une visite dans la région avec le Président de la Banque mondiale. Le Maroc aspire également à activer l'Organisation des États africains riverains de l'océan Atlantique, afin de renforcer le dialogue et la coopération interrégionale et de lutter contre les effets du crime organisé sur les pays du littoral et de la zone sahélo-saharienne. Conscient de la nécessité de développer une stratégie entre les pays du Sahel et ceux de l'Union du Maghreb arabe pour combattre le

terrorisme, le Maroc a accueilli en mars 2013 une conférence sur le contrôle aux frontières au Sahel et au Maghreb. En septembre 2012, le Maroc avait lancé avec l'Espagne une initiative conjointe sur le renforcement de la médiation dans la région méditerranéenne.

Étant l'unique membre arabe du Conseil de sécurité, le Maroc s'est impliqué dans les efforts arabes et internationaux visant à trouver une solution politique pour mettre fin à la violence en Syrie et réaliser les aspirations légitimes du peuple syrien à la liberté et à la démocratie, dans le cadre de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Le Maroc a contribué « avec sérieux et crédibilité » aux appels du Conseil de sécurité à trouver une solution politique définitive et négociée au différend régional sur le Sahara marocain à travers son initiative d'autonomie, a assuré M. El Otmani. Toutefois, « l'intransigeance des autres parties et leur attachement à une logique passéiste empêchent toute évolution vers une solution globale de ce différend artificiel », a regretté le Ministre. Il a estimé qu'elle menaçait la stabilité des pays de la région en créant un terrain propice au terrorisme, à la contrebande et au crime organisé. Il a saisi cette occasion pour renouveler « le plein engagement du Maroc » en faveur du processus politique sous les auspices de l'ONU.

M. OSMAN SALEH MOHAMMED, Ministre des affaires étrangères de l'Érythrée, a rappelé que cela fait pratiquement deux générations depuis que l'Érythrée a commencé à faire parvenir des pétitions pour demander justice auprès des Nations Unies. Il a regretté que les demandes de son pays n'aient pas trouvé de suite favorable. Il a indiqué que le contexte bipolaire dans lequel l'ONU avait fonctionné au cours des décennies de guerre froide était révolu, et qu'il était, désormais, nécessaire maintenant que l'Organisation des Nations Unies et en particulier le Conseil de sécurité, s'engagent dans une véritable réforme. Il a précisé que cet appel de l'Érythrée était moins une volonté de vouloir revivre l'époque de la guerre froide qu'un souci de voir un changement de l'ordre unipolaire actuel. Il a ensuite déploré les efforts de certaines puissances qui ont, au cours des deux dernières décennies, utilisé des mesures coercitives pour contrôler les ressources mondiales et créer des sphères d'influence conduisant à l'instabilité. Il a ainsi appelé à une ONU qui s'écarte du monde bipolaire ou unipolaire et qui soit capable de prendre des décisions fondées sur le respect du droit et de la justice internationale.

Le Ministre a évoqué ensuite les 40 ans de domination de l'Érythrée: 23 ans par les forces américaines, puis 17 ans par l'Union soviétique. Il est également revenu sur le conflit frontalier qui a opposé l'Érythrée et l'Éthiopie après l'indépendance de l'Érythrée en 1991, notamment au sujet de la localité de Badme. Il a regretté que les réclamations de l'Érythrée aient été foulées au pied. Les violations dont le peuple érythréen a été victime, ainsi que d'autres peuples du monde, résultent, a-t-il expliqué, d'un ordre mondial injuste et inéquitable qui traduit une absence d'une ONU solide et représentative. Le Ministre a, dans ce contexte, suggéré l'adoption, au cours de cette soixante-huitième session de l'Assemblée générale, de résolutions visant une réforme fondamentale des Nations Unies, notamment dans le but de renforcer l'état de droit, de mettre fin à l'invasion de territoires souverains, et de lever les sanctions illégales contre l'Érythrée.

M. SAMUEL SANTOS LÓPEZ, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a d'emblée appelé à une réforme profonde des Nations Unies, précisant que la position de certains membres permanents du Conseil de sécurité ne devrait plus constituer un obstacle pour ce faire. Il a rappelé que le pouvoir de l'ONU devrait pleinement s'appuyer sur l'Assemblée générale. Il a ensuite décrié le fait que le capitalisme continue de désintégrer le bien-être aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Le Ministre a ensuite indiqué qu'en dépit de certaines difficultés rencontrées par le Nicaragua, le pays avait réalisé « de manière concrète » les OMD, notamment grâce à des améliorations en termes de sécurité alimentaire, d'éducation, de santé et d'autonomisation des femmes. Le Nicaragua, a-t-il ajouté, continue sa lutte contre le trafic de la drogue et de la criminalité transfrontalière organisée. Le Ministre a donc demandé à la communauté internationale d'appuyer les efforts entrepris par les pays d'Amérique centrale pour mettre fin à ces fléaux. Il a aussi appelé à la fin de l'embargo économique des États-Unis contre Cuba, et à la libération immédiate et inconditionnelle de ressortissants cubains emprisonnés aux États-Unis. L'inclusion arbitraire et capricieuse de ce pays frère dans la liste unilatérale d'États qui soutiennent le terrorisme doit prendre fin, a plaidé le représentant.

Le Nicaragua appuie pleinement l'Argentine dans sa volonté de faire respecter son autorité sur les territoires des Îles Malvinas (Îles Falkland), a réaffirmé son Ministre des affaires étrangères. Il a également souligné les avancées du processus politique au Venezuela, et a condamné les campagnes internationales tendant à l'affaiblir. Il a en outre condamné également l'interdiction de survol de l'espace aérien de Porto Rico faite par les autorités des États-Unis, à l'encontre de l'avion transportant le Président du Venezuela, M. Nicolas Maduro, ainsi que le refus d'octroyer des visas aux ressortissants vénézuéliens qui envisagent de prendre part aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Nicaragua, a-t-il ajouté, appuie pleinement le peuple de Porto Rico dans sa volonté d'autodétermination.

Concernant le conflit en Syrie, le Ministre a insisté sur l'importance de parvenir à une solution négociée. Il a aussi assuré de l'appui de son pays au peuple palestinien et au peuple sahraoui dans leur quête d'autonomie et de souveraineté. Il a, enfin, évoqué le projet du Grand Canal du Nicaragua qui devrait permettre, a-t-il expliqué, d'établir une transformation majeure dans le commerce maritime au XX^e siècle, notamment en ce qui concerne les échanges entre l'Asie et les Amériques. « Nous envisageons de créer un Canal pour la paix, pour le développement de tous les peuples, qui constituerait un héritage pour l'humanité », a plaidé le représentant.

M. ALVA ROMANUSBAPTISTE, Ministre des affaires étrangères de Sainte-Lucie, a réaffirmé l'appui de son pays à l'inclusion de Cuba dans toutes les organisations régionales auxquelles elle envisage d'adhérer. Il a précisé que Sainte-Lucie et d'autres États des Caraïbes et du reste du monde s'étaient engagés dans des consultations sur les objectifs de développement de l'après-2015 avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il a précisé que 20 consultations nationales avaient permis de mettre l'accent sur les sérieuses vulnérabilités des petits États insulaires des Caraïbes, du Pacifique et de l'Afrique. Il a jugé indispensable que les objectifs de l'après-2015 prennent en compte les préoccupations des petits États insulaires comme l'augmentation du niveau de la mer, les maladies non contagieuses et les conséquences des catastrophes causées par l'activité humaine. « Nous sommes particulièrement inquiets des causes des changements climatiques, ainsi que des conséquences de notre dépendance aux combustibles fossiles sur notre dette », a ajouté M. Baptiste. Il a souligné qu'il était urgent d'inverser les conséquences des changements climatiques avant que ces conséquences ne détruisent les petits États insulaires en développement.

Par ailleurs, M. Baptiste a appelé à la création d'un Fonds pour l'adaptation pour aider les petits États insulaires en développement à commencer l'édification d'infrastructures capables de protéger ces pays insulaires contre la montée du niveau de la mer et d'autres catastrophes naturelles. Au-delà de ses engagements au sein de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR) et de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), Sainte-Lucie a également rejoint l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA) dans le souci de s'assurer que les plus petits membres de cette zone géopolitique disposent de tous les moyens de promouvoir leur croissance économique et de réduire les inégalités économiques résultant de leur petite taille.

En outre, le Ministre a mis l'accent sur la décision que les chefs d'État et de gouvernement des États des Caraïbes ont prise en juillet dernier, lors du Sommet de la CARICOM à Trinité-et-Tobago, de demander collectivement réparation pour les dommages subis lors de la période de traite transatlantique des esclaves. Les pays de la région, a-t-il précisé, sont parvenus à un accord sur la création d'une Commission des réparations chargée de mettre en œuvre cet objectif. Ils entendent également localiser, en collaboration avec les États d'Afrique concernés, les origines géographiques de leurs ancêtres, a-t-il ajouté avant de conclure.

M. JÁNOS MARTONYI, Ministre des affaires étrangères de la Hongrie, a exhorté les États Membres à redoubler d'efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La prochaine mesure qui s'impose, a-t-il estimé, est de créer un seul agenda par l'intermédiaire duquel achever les tâches qui demeurent en suspens et déboucher sur des résultats pérennes. Il nous faut une solution gagnant-gagnant, a souligné le Ministre, après avoir appelé les dirigeants à éliminer la pauvreté extrême en l'espace d'une génération. Les décisions prises aujourd'hui doivent toujours être pertinentes d'ici à 15 ans, a-t-il par ailleurs souligné.

Le Ministre a ensuite indiqué que la Hongrie accordait une attention particulière à la question de l'eau et de l'assainissement. Il a estimé que ces questions méritaient d'être examinées de manière intégrée pour assurer le respect des droits de l'homme sur la base du développement social et de l'équilibre entre la prospérité et l'écologie. Il a annoncé que la Hongrie accueillera, du 8 au 11 octobre, le sommet de Budapest sur l'eau auquel participeront, a-t-il précisé, près de 100 pays et institutions internationales. Il a également dit espérer que la déclaration de Budapest qui sera adoptée à son issue permettra de contribuer aux pourparlers sur les objectifs de développement durable. M. Martonyi a aussi indiqué que son ministère avait créé le Forum de Budapest sur les droits de l'homme et que la prochaine réunion de cet organe, prévue en novembre prochain, sera consacrée à l'examen du lien entre le respect des droits de l'homme et le développement durable.

M. Martonyi a poursuivi son intervention en appelant à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires afin de « reléguer le chapitre des essais nucléaires aux manuels d'histoire ». Le Ministre a également parlé de la Syrie et indiqué que la Hongrie se tenait prête à déployer des experts en armes chimiques et biologiques sur le terrain pour appuyer les efforts internationaux. Il a aussi appelé les partenaires internationaux à se saisir de l'élan actuel pour assurer la tenue de la Conférence de Genève II.

M. FRANÇOIS LOUNCENY FALL, Ministre d'État, chargé des affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger, de la Guinée, a indiqué que son pays, « dans un sursaut national », venait de parachever le processus de transition politique avec la tenue des élections législatives le 28 septembre 2013. « La Guinée s'ancre ainsi dans le creuset des nations démocratiques, respectueuses des droits de l'homme », a-t-il dit. Évoquant ensuite la situation au Mali, il a indiqué que cette dernière illustre la vulnérabilité des États de la région face au terrorisme et à l'extrémisme, ainsi que la fragilité de leurs institutions. « Le climat apaisé, qui a caractérisé l'élection présidentielle au Mali, augure d'une ère porteuse de prospérité », a déclaré M. Fall, avant de souligner le besoin d'assistance du Mali pour renforcer sa sécurité, indissociable de celle de la région sahélienne.

Le Ministre a ensuite réitéré la détermination de son gouvernement d'œuvrer au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Il a également estimé que la communauté internationale, notamment les Nations Unies et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avait le devoir de soutenir l'Union du Fleuve Mano. Concernant la région des Grands Lacs, il a exhorté les parties à renoncer à la violence et à pleinement respecter l'accord-cadre du 24 février 2013. « En République centrafricaine, des mesures urgentes doivent être prises pour éviter l'effondrement de l'État et éloigner le spectre de l'instabilité chronique qui menace ce pays », a soutenu M. Fall. Par ailleurs, les parties au Sahara occidental doivent tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution politique. Le Ministre guinéen des affaires étrangères a réaffirmé le soutien indéfectible de son pays à la cause palestinienne.

Rappelant les espoirs suscités par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), M. Fall a estimé que les résultats atteints n'avaient pas entièrement répondu aux attentes et plaidé, pour la reformulation du programme de développement pour l'après-2015, pour des synergies entre lesdits OMD et les objectifs de développement durable. « La détermination des chefs d'État africains d'adopter une position commune et la création d'un comité de haut niveau, chargé de forger des alliances régionales et internationales autour de ce programme de développement, s'inscrivent dans une dynamique de construction d'un monde meilleur », a assuré M. Fall. En conclusion, le Ministre guinéen des affaires étrangères a souligné la nécessité d'une nouvelle architecture internationale et jugé qu'il était grand temps « d'écouter la voix des sans-voix ».

M. ALBERT DEL ROSARIO, Ministre des affaires étrangères des Philippines, a indiqué que son pays s'était engagé à travailler en faveur de la croissance inclusive, la lutte contre la corruption, la transparence et la responsabilisation, la concurrence mondiale et une meilleure utilisation des ressources, ainsi qu'à atteindre une paix durable et à respecter l'état de droit. Les Philippines ont d'ailleurs connu une croissance sans précédent de plus de 7%. Le Ministre a précisé que les OMD avaient été intégrés au Plan national de développement pour la période 2011-2016.

Tirant les leçons de son expérience en matière de développement, M. del Rosario a souligné l'importance d'un dispositif institutionnel fort qui soutienne pleinement les efforts menés pour atteindre les OMD. Il faudrait aussi, a-t-il ajouté, que les politiques et programmes soient dans la même ligne que les objectifs de développement nationaux. Il a également prôné la participation active des différentes parties prenantes, dont le secteur privé. Le Ministre a par ailleurs conseillé de donner plus de pouvoirs aux gouvernements locaux, avant de souligner la nécessité de disposer de données précises et pertinentes aux niveaux national et local. Il a aussi recommandé de rationaliser les efforts en matière de réduction des risques de catastrophes.

Les Philippines, a-t-il assuré, participent activement aux discussions en cours sur le développement durable pour établir les objectifs de l'après-2015. Aux termes d'une consultation nationale sur le sujet, quatre priorités ont été fixées: les droits de l'homme; l'égalité, l'équité, l'autonomisation, la cohésion et la justice sociale; la gouvernance responsable; et le développement inclusif. Il a proposé que le programme de développement pour l'après-2015 soit prévu sur une durée de 10 ans.

Le Ministre a ensuite abordé la question des migrations internationales, en insistant sur les droits des migrants. Invitant à reconnaître la contribution économique des migrants, il a souhaité que les discussions se poursuivent au niveau international pour renforcer la coopération dans ce domaine et respecter la dignité humaine.

Plaidant en faveur du respect de l'état de droit, le Ministre philippin des affaires étrangères a rappelé la Déclaration de Manille contenue dans la résolution 37/10 de l'Assemblée générale sur le règlement pacifique des différends entre États. Il a aussi réaffirmé son soutien à la Cour internationale de Justice. Les Philippines poursuivent le processus de paix dans le sud du pays, avec la signature de l'Accord-cadre sur Bangsamoro, a-t-il ajouté.

M. del Rosario a aussi réaffirmé l'engagement de son pays en faveur du maintien de la paix, qui se traduit, a-t-il précisé, par la fourniture de personnel aux missions de l'ONU, notamment dans le Golan occupé. Il a conclu son intervention en soulignant les efforts des Philippines pour partager son expérience dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes naturelles.

Mme MAXINE MCCLEAN, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade, a souligné que la survie des États de la région des Caraïbes et des petits États insulaires en développement (PEID) dépendait des ressources marines et c'est pourquoi, ces pays doivent impérativement être associés aux travaux sur la définition de l'agenda international pour le développement. Elle a expliqué qu'en la matière, l'endettement de ces États constituait un obstacle de taille à surmonter et a insisté sur la convocation d'une réunion des ministères de la finance et de l'économie des PEID en vue de définir des recommandations précises devant être présentées à la troisième réunion internationale des PEID. À l'instar du Premier Ministre des Bahamas, elle a dénoncé les efforts visant à affaiblir le secteur financier de pays comme le sien.

Mme McClean a ensuite réclamé l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015 qui permette, d'une part, d'éliminer la pauvreté et la faim, de préserver l'environnement, les ressources marines et côtières et, d'autre part, de mettre en place des technologies d'énergies renouvelables et abordables. Elle a également voulu que celui-ci débouche sur la définition d'un agenda pour l'agriculture durable, prenne en compte la situation des jeunes, l'éducation et l'emploi, sans oublier la participation des groupes vulnérables, les moyens de mise en œuvre, le suivi et la bonne gouvernance. Le développement durable est une question de survie et c'est la raison pour laquelle la Barbade a décidé de faire de l'économie verte sa stratégie en matière de développement durable. L'économie verte est intrinsèquement liée à notre développement et ne doit pas être perdue de vue au cours des pourparlers, a-t-elle souligné.

La Ministre a également estimé que la troisième Conférence internationale des PEID doit être considérée comme une partie intégrante de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Elle a donc appelé la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par les PEID en la matière en renforçant la collaboration inter et intra régionale et l'édification d'une gouvernance institutionnelle effective, ainsi qu'en facilitant un plus grand usage des sciences et de la technologie. Mme McClean a aussi insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud et triangulaire et a estimé qu'il était nécessaire d'inciter les pays du Sud à investir davantage en faveur de la coopération Sud-Sud dans un cadre multilatéral. Elle a ensuite dénoncé l'emploi du PIB comme moyen de faire des classements « arbitraires » des États qui ne prennent pas en compte « la vulnérabilité des pays ». La Ministre a aussi appelé les États Membres à revoir le Programme consultatif technique des PEID afin de renforcer le transfert de capacités, le savoir et l'expérience.

Mme McClean a indiqué par ailleurs que l'octroi de soins gratuits à ses concitoyens était un aspect important du taux élevé de développement humain que connaît la Barbade. Elle a cependant averti que le traitement des maladies non transmissibles chroniques menaçait de mettre à mal les avancées réalisées par le pays. En dépit de la priorité qu'accorde son gouvernement à cette question et de l'attention qu'il accorde à la prévention, la Barbade ne peut, à elle seule, atteindre ses objectifs nationaux, a-t-elle fait remarquer. Son pays a ainsi besoin de l'aide de la communauté internationale, a-t-elle insisté.

M. WUNNA MAUNG LWIN, Ministre des affaires étrangères du Myanmar, a appelé à combler, au cours des deux prochaines années, les écarts constatés dans la mise en œuvre des OMD, tout en définissant la voie à suivre pour le développement de l'après-2015. Il faudrait, a-t-il souligné, que l'aide internationale soutienne les efforts menés au plan national.

M. Lwin a estimé que l'ONU devrait être plus démocratique et efficace pour faire face aux défis sécuritaires et économiques. Pour illustrer l'engagement de son pays en faveur du désarmement, il a indiqué que le Myanmar était l'auteur, chaque année depuis 1995, d'une résolution intitulée « désarmement nucléaire ». Il a également signalé que son pays avait signé, le 17 août 2013, le Protocole additionnel au Traité sur la non-prolifération relatif à l'Accord de garanties de l'AIEA.

Le Ministre a ensuite fait valoir la transformation politique qui a été entamée, il y a deux ans et demi. Il a assuré que les fondements solides d'une société démocratique avaient été posés et s'est réjoui que le corps législatif soit devenu fonctionnel. Le Parlement dispose maintenant d'un comité chargé d'examiner la Constitution, a-t-il ajouté. En outre, des amnisties ont été prononcées pour libérer des milliers de prisonniers.

M. Lwin a également assuré que la société civile était en mesure de contribuer à la culture et au dialogue. Il a salué les progrès accomplis en matière de réconciliation nationale, notamment grâce aux accords de cessez-le-feu signés avec les groupes armés. Le Gouvernement du Myanmar, a-t-il dit, veut lancer, dans un

avenir proche, un nouveau cycle de dialogue politique au niveau central, en vue de parvenir à un accord de paix général et durable, a-t-il dit.

En ce qui concerne la réforme économique, le Ministre s'est prévalu d'une ouverture qui a permis notamment une libéralisation de l'économie et un développement centré sur les personnes. Il a également fait part des efforts menés afin de lutter contre la corruption. Le Gouvernement du Myanmar, a-t-il ajouté, se concentre aussi sur le développement du secteur privé.

Par ailleurs, le Ministre a fait part des mesures prises pour conserver le caractère multiracial et multiconfessionnel du pays. « Il y a toujours des personnes qui font obstacle aux efforts entrepris », a-t-il dit, avant d'assurer que le Myanmar ne laissera personne profiter de l'ouverture politique pour engager des violences entre les différentes communautés ethniques et religieuses. Le Gouvernement du Myanmar, a-t-il assuré, encourage le dialogue interreligieux dans le pays.

M. LYONPO RINZIN DORJE, Ministre des affaires étrangères du Bhoutan, a indiqué que les deuxièmes élections parlementaires qui ont eu lieu, cet été dans son pays, constituaient un autre jalon sur la voie de la démocratie choisie par le Bhoutan, il y a cinq années. « Mais la démocratie va au delà des élections et c'est pourquoi nous travaillerons sans relâche au renforcement des institutions démocratiques et de l'état de droit », a-t-il assuré.

Tandis que la communauté internationale se penche sur l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015, a souligné le Ministre, il ne faudrait pas perdre de vue la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Tout doit être fait pour accélérer les efforts en vue d'atteindre ces Objectifs, a-t-il insisté. Le Ministre a souhaité que l'éradication de la pauvreté, la promotion d'un développement inclusif et l'autonomisation des femmes, qui sont autant de priorités de son pays, soient au cœur du programme de développement pour l'après-2015.

La notion de « bonheur intérieur brut » est devenue, a-t-il dit, un élément d'identification de son pays. Le Ministre a ainsi souligné la « responsabilité sacrée » des gouvernements de faire en sorte que les citoyens puissent réaliser leurs aspirations dans le cadre plus général des objectifs poursuivis par leur pays. « Les avancées du Bhoutan, que ce soit la transition pacifique vers la démocratie ou les progrès réalisés sur la voie des OMD, découlent d'une stratégie de développement centrée sur les personnes », a-t-il dit. Le Ministre a indiqué que son pays œuvrait à l'adoption d'une approche holistique du développement. Il a souhaité que la contribution du Bhoutan puisse nourrir les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

Le Ministre a ensuite détaillé les défis économiques et climatiques de son pays, tels que le chômage des jeunes, la pauvreté, ou bien encore la fréquence des catastrophes naturelles, avant de rappeler l'objectif à long terme qui est de sortir, avec le concours de la communauté internationale, de la catégorie des pays les moins développés.

Avant de conclure, le Ministre des affaires étrangères du Bhoutan a plaidé pour une revitalisation de l'Assemblée générale et une refonte de la composition du Conseil de sécurité, afin d'améliorer la représentativité de cet organe.

M. WINSTON GUNO LACKIN, Ministre des affaires étrangères du Suriname, s'est félicité qu'un certain nombre de pays, dont le Suriname, soient passés de la catégorie « pays à faible revenu » à celle de « pays à revenu intermédiaire » par les institutions financières internationales. Il a indiqué que la mise en place par son pays de politiques macroéconomiques et fiscales appropriées, et la diversification de l'économie avaient permis cette évolution. Néanmoins, il a noté que le fait de retenir comme indicateur principal le revenu par habitant pour procéder à ce classement mettait son pays dans une position délicate, puisqu'il n'avait plus accès désormais à des subventions et prêts aussi avantageux.

Par ailleurs, M. Lackin a cité le développement de politiques et programmes pour lutter contre les maladies non contagieuses qui sont responsables de la baisse de la productivité. Il a précisé que ces maladies sont devenues la principale cause de mortalité au Suriname et dans les autres pays de la région. Il a mis l'accent sur l'amélioration de l'éducation afin qu'elle soit en phase avec les réalités économiques et sociales. « Nous avons l'intention de travailler en plus étroite collaboration avec les organisations internationales pertinentes, telles que l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNESCO pour progresser dans ce domaine », a assuré le Ministre des affaires étrangères du Suriname. Il a ajouté que son gouvernement attachait une grande importance à toutes les questions relatives à la jeunesse en mentionnant des efforts visant à promouvoir encore la formation continue.

Mettant l'accent sur les conséquences des changements climatiques sur des pays côtiers comme le Suriname, M. Lackin a exhorté l'Assemblée générale à tout mettre en œuvre afin que cette question soit intégrée dans les objectifs de développement pour l'après-2015. Il a salué les efforts des pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes pour la paix et la stabilité régionales, en précisant que le Suriname avait pris la présidence *pro tempore* de l'Union des nations de l'Amérique du Sud.

M. NICKOLAS STEELE, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Grenade, a d'emblée qualifié de prématuré le classement « unilatéral » de nombre de petits États insulaires en développement (PEID) dans la catégorie de pays à revenu intermédiaire, en faisant notamment observer que nombre d'entre eux continuaient de faire face au fardeau de la dette. Ce combat a été rendu encore plus difficile par les changements climatiques et le prix élevé des importations d'énergie fossile. Il a estimé que l'emploi du PIB comme seul barème, et sans prendre en compte la vulnérabilité climatique, fait plus de mal que de bien. Il a notamment indiqué, à titre d'exemple, qu'après le passage de l'ouragan Sandy, qui avait frappé la côte est des États-Unis, les dégâts avaient représenté entre 0,5% et 2% du PIB. Dans les pays des Caraïbes, ces dégâts étaient incomparables, a-t-il dit, en précisant que le taux se situait entre 20% et 200% du PIB. M. Steele a ensuite appelé l'Assemblée générale à débattre de cette question, en prévision de la conférence internationale des PEID, qui se tiendra l'an prochain.

Le Ministre a aussi dénoncé le fait que les PEID doivent payer entre 20 et 40 cents, voire même un dollar, par kilowatt/heure en électricité alors que les pays développés ne payent qu'entre 5 et 15 cents. Il a salué, à cet égard, le lancement de l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement. Son gouvernement, a-t-il ajouté, s'efforce de démanteler le monopole qui contribue au prix élevé de l'énergie à la Grenade.

Le 13 mai dernier, a rappelé le Ministre, la Grenade avait ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il a également fait savoir que son gouvernement accordait beaucoup d'attention à sa relation avec le Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Il s'est par ailleurs félicité de l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une résolution sur la Syrie vendredi dernier et a dit espérer que cette résolution permettra de trouver une issue au conflit. Il a également rappelé les événements liés au printemps arabe et a estimé que les médias sociaux devraient dorénavant être considérés comme des outils pour la démocratie. La Grenade accorde beaucoup d'attention à l'emploi de technologies de l'information et des communications et aux jeunes, a-t-il assuré. Avant de conclure, le Ministre a rappelé que la Grenade célèbrera, le 7 février 2014, le quarantième anniversaire de son indépendance.

Droits de réponse

Exerçant son droit de réponse, le représentant de l'Indonésie a rejeté la déclaration faite par le représentant de Vanuatu, samedi dernier, sur la question de la Papouasie occidentale. Il a regretté le manque de compréhension par les Nations Unies de la situation dans la région et de la position de principe de la communauté internationale dans son ensemble, ainsi que de l'évolution actuelle de la Papouasie occidentale et de la Papouasie. Il a estimé qu'il s'agissait d'un refus de reconnaître certains faits essentiels sur la formation de ces provinces. C'est aussi le refus de reconnaître que les autorités locales ont œuvré pour la prospérité de la population de ces deux provinces. Il a rappelé la déclaration publiée par le cabinet du Premier Ministre en mai 2012, qui précisait que la question de la Papouasie occidentale avait été politisée dans l'intérêt de différents mouvements, à des fins d'élection et de propagande électorale. Ce n'était pas une déclaration du Gouvernement de l'Indonésie mais de celui qui fut à cette date le Gouverneur de Vanuatu, a-t-il affirmé. Le représentant a indiqué que les efforts de déploiement se poursuivraient dans cette région, de même que la promotion de relations amicales avec le peuple et le Gouvernement de Vanuatu.

Exerçant à son tour son droit de réponse, le représentant du Pakistan s'est dit consterné par la déclaration « acrimonieuse » de la Première Ministre du Bangladesh lors du débat général, en dépit des liens historiques entre les peuples des deux pays. « La déclaration était fondée, a-t-il dit, sur des faits qui n'ont pas d'importance au regard des relations qui existent entre les deux pays. »

* * * *